

Optimisez la performance  
de votre entreprise

Nom : \_\_\_\_\_ Entreprise : \_\_\_\_\_  
Ville : \_\_\_\_\_ Tél : \_\_\_\_\_  
Mail : \_\_\_\_\_@\_\_\_\_\_

Participera à la réunion ou aux réunions suivante(s) :

A Grand Quevilly - 17 av. Franklin Roosevelt  
Au Havre - 19 rue du Docteur Richard

**A 18 heures**

Cochez  
la ou les  
case(s) de  
votre choix



PRÉPARATION DE CHANTIER : les bons réflexes à adopter pour augmenter la rentabilité et travailler en sécurité

Le Havre 12 mars

Le Grand Quevilly 13 mars

DIMECO ET AIDES FINANCIÈRES : Quand les investissements en matière de prévention deviennent source de gains. Le rendement moyen observé est de 2,19. Concrètement pour 100 € engagés dans la prévention, les gains économiques sont de 219 € ! Présentations des aides à l'investissements dans des EPI/EPC.

Le Havre 02 avril

Le Grand Quevilly 10 avril

DOCUMENT UNIQUE : évaluation des risques **Obligatoire** pour tous les employeurs (y compris apprenti)

Le Havre 16 avril \*

Le Grand Quevilly 04 février\*

SOUS-TRAITANCE, CO-ACTIVITÉ, PRÊTS DE MAIN D'OEUVRE : les pratiques autorisées et celles qui relèvent du travail au «noir», le prêt de matériel et les responsabilités des différents acteurs.

Le Grand Quevilly 20 février

CONDUITES À RISQUE ET RISQUES ROUTIERS : faire face aux conduites à risque dans l'entreprise : alcool, stupéfiants, risques routiers...

Le Havre 21 mai

Le Grand Quevilly 15 mai

AMIANTE CERTIFICATION : Entreprises intervenant dans le retrait de l'enveloppe extérieure et l'encapsulage de l'amiante : obligation de certification au 1er juillet 2014.

Le Havre 04 juin

Le Grand Quevilly 05 juin

PLOMB : Les travaux effectués dans le Bâtiment contenant des peintures au plomb (majorité des bâtiments construits jusque dans les années 50) sont soumis à des mesures de préventions particulières. Présentations de vos principales obligations sur les chantiers contenant du plomb

Le Grand Quevilly 19 juin

\* de 9h30 à 12h00

Réponse souhaitée par Fax 02.35.69.12.03 - [accueil@capeb76.fr](mailto:accueil@capeb76.fr) - courrier : 17 av. Franklin Roosevelt 76120 Le Grand Quevilly

17 avenue Franklin Roosevelt  
76120 Le Grand Quevilly  
Tél 02.35.69.17.17  
Fax 02.35.69.12.03  
[accueil@capeb76.fr](mailto:accueil@capeb76.fr)  
76.capeb.fr

CONFÉDÉRATION DES ARTISANS  
ET DES PETITES ENTREPRISES  
DU BÂTIMENT



# UN ARTISAN DU BÂTIMENT QUI FAIT LE CHOIX DE RÉUSSIR EST À LA CAPEB



## Mon Choix

« En quoi la CAPEB protège-elle mes intérêts ? »

**Paul**  
56 ans

plombier

## Ma Réussite

« La CAPEB défend en toute indépendance les mesures qu'elle juge nécessaires et adaptées aux entreprises artisanales, telles que le maintien de la TVA à 5,5% pour les travaux de réhabilitation ou encore l'insaisissabilité de ma résidence principale. »



## Mon Choix

« En me lançant comme indépendant, j'avais un capital limité pour démarrer mon activité »

**Sophie**  
38 ans

menuisier

## Ma Réussite

« Grâce à ses partenariats professionnels, la CAPEB m'a permis de bénéficier d'avantages, notamment d'assurer mon entreprise aux meilleurs tarifs. »



## Mon Choix

« Par les temps actuels, je suis parfois confronté à des clients qui "oublie" de payer, ce qui fragilise ma trésorerie. »

**Eric**  
40 ans

entrepreneur indépendant

## Ma Réussite

« La CAPEB, en tant que médiateur, m'aide à relancer mes clients difficiles et m'accompagne dans mes démarches juridiques, et si nécessaire, jusqu'au contentieux. »



## Mon Choix

« Au quotidien, j'ai rarement l'occasion de rencontrer et de discuter avec d'autres professionnels. »

**Marc**  
25 ans

maçon

## Ma Réussite

« La CAPEB, grâce à ses réunions d'information et d'échanges, m'a permis de rencontrer des collègues. J'ai pu ainsi discuter, partager mes expériences et obtenir des conseils d'artisan. »



## Mon Choix

« Ayant l'expérience des chantiers, mes clients comptent sur mon expertise pour les aider à faire le meilleur choix. »

**Carlo**  
46 ans

peintre

## Ma Réussite

« La CAPEB me conseille techniquement lors de la réalisation de mes chantiers. Elle répond à mes questions concernant les nouveaux produits et leur mise en oeuvre, conformément aux DTU. »